



COMMUNE DE  
SAINT APOLLINAIRE

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 06 MAI 2025 A 18H00  
A LA SALLE DE LA MAIRIE**

**SESSION ORDINAIRE**

**Date de la convocation : 02/05/2025**  
**Nombre de conseillers en exercice : 08**  
**Secrétaire de séance : Mme Marion DOU**

L'an deux mil vingt-cinq, le six mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Salle de la Mairie sous la présidence de M. Daniel BEY, Maire de la Commune.

**PRESENTS** : Mesdames Josiane BERAUD et Marion DOU et Messieurs Daniel BEY, Laurent MAILLARD et Aymeric CUVELIER.

**ABSENTS EXCUSES :**

Denis DECHOUX donne pouvoir à Josiane BERAUD  
Michèle SCHILLING donne pouvoir à Marion DOU  
François STEL

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Approbation du procès-verbal du conseil précédent**
- 2) **Vote des tarifs de l'épicerie 2025**
- 3) **Déclassement d'un chemin rural – lancement de l'enquête public**
- 4) **Divers**

Le quorum est atteint.

**1) Approbation du procès-verbal du conseil précédent**

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents au dit conseil.

**2) Vote des tarifs de l'épicerie 2025**

VU l'instruction ministérielle (Economie et Finances) du 20 février 1998 relative aux encaissements par les régies de recettes,

Vu l'arrêté n°28\*2021 du 16/12/2021 portant Constitution d'une régie de recette Camping Municipal le Clos du Lac

VU l'arrêté n°05\*2022 du 17/03/2022 portant Constitution d'une sous régie de recette pour l'épicerie du Camping Municipal le Clos du Lac,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer les tarifs de l'épicerie pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

D'ARRÊTER les tarifs de l'épicerie du Camping Municipal Le clos du Lac pour l'année 2025 comme indiqués sur le tableau suivant :

Prix de revente  
2025 TTC

## EPICERIE GENERALE

### Alimentation

Café moulu bio 250gr	5.70 €
Café soluble doses 25*2	2.80 €
Chips grand paquet	2.30 €
Chip petit paquet	0.60 €
Petits pois carottes grde boîte 420g	1.60 €
Haricots boîte bio 360g	3.30 €
Maïs bio 285g	2.00 €
Ravioli grande boîte 800g	4.20 €
Sauce bolognaise	2.30 €
Filtre café (boîte de 40)	1.30 €
The bio 20 sachets	4.30 €
Chocolat poudre poulain 450g	3.70 €
Sucre poudre 750g	2.80 €
Sel 125g	0.50 €
Poivre 36g	2.00 €
Confiture	2.30 €
Biscottes	1.90 €
Pain de mie 250g longue conservation	1.40 €
Nutella 220g	3.40 €
Tablette chocolat noir noisette	3.90 €
Choco BN	2.50 €
Gâteaux petit écolier 150g	2.30 €
Palets bretons 125g	1.50 €
Gâteaux barquettes 120g	1.70 €
Mars à l'unité	1.20 €
Bonbons Haribo petit paquet	1.20 €
Huile d'olive 50cl	6.80 €
Huile d'olive 25cl	4.50 €
Vinaigre 25cl	2.30 €
Vinaigrette	4.40 €
Moutarde 265g	2.00 €
Ketchup	1.60 €
Mayonnaise 235g	2.90 €
Riz bio 500g	3.50 €
Pates 500g	2.80 €
Olive	2.30 €
Thon grande boîte 185g	4.20 €
Thon petite boîte	3.70 €
Cornichon 220g	3.20 €
Jambon blanc (4 tranches)	2.90 €

Emmental râpé	2.40 €
Emmental 250g	3.50 €
beurre 125g	2.30 €
Œuf / unité	0.45 €
Yaourt vanille *4	2.50 €
Taboulé boîte	3.40 €
<b>Glaces</b>	
Glaces à l'eau calippo	2.20 €
Solero exotico	2.90 €
cornetto	2.40 €
Magnum	2.90 €
<b>QUINCAILLERIE / AUTRES</b>	
Jeton machine à laver	3.50 €
charbon de bois	8.60 €
Allumettes	1.60 €
<b>Hygiène</b>	
Lessive (dosettes)	1.00 €
Eponge	0.50 €
Sacs poubelles 30l	2.50 €
Gel douche 250ml	2.60 €
Shampoing 400ml	5.00 €
Dentifrice 75ml	1.20 €
Brosse a dents	1.60 €
Rasoirs jetables homme bic	1.00 €
Mousse a raser 250ml	2.50 €
Mouchoirs 1 étuis	0.30 €
Sopalin rouleau	1.00 €
Serviettes hygiéniques	3.00 €
Tampons	2.70 €
Papier toilette	0.60 €
Produit vaisselle 500ml	1.30 €
<b>PAINS / VIENOISERIES</b>	
Croissant	1.30 €
Pain au chocolat	1.40 €
Platine Label Rouge	1.50 €
Pain complet	2.60 €
Pain céréale	2.60 €
Flûte de campagne	1.60 €
Baguette de campagne	1.40 €
<b>BOISSONS SANS ALCOOL</b>	
eau 1.5L	1.50 €
eau 0.5l	1.00 €
Lait 1L demi écrémé	1.50 €
Coca cola 1.25L	2.50 €
Jus d'orange Bio Paquito 75cL	2.70 €
Ice Tea 1L	2.50 €

Cannette soda 33cl	2.00 €
<b>BOISSONS AVEC ALCOOL</b>	
bière 12*25cl heineken	12.00 €
bière 6*25cl heineken	8.00 €
Vin rosé 75cl	8.00 €
Vin Rouge 75cl	8.00 €
Vin blanc 75cl	8.00 €
biere Heineken 25cl	2.00 €
<b>LOCAL / BIO</b>	
<b>BOISSONS SANS ALCOOL</b>	
Jus de pomme bio 1L	5.00 €
Limonade Limo Alpine 75cl	5.50 €
<b>BOISSONS AVEC ALCOOL</b>	
Caturige 33 cl	2.90 €
Dure à cuire 33cl	3.20 €
Brut 33cl	3.20 €
St Cristou 33cl	3.20 €
Glaci'ale 33cl	2.90 €
Culminante 33cl	3.20 €
Caturige 75cl	6.10 €
Dure à cuire 75cl	6.30 €
Brut 75cl	6.30 €
St Cristou 75cl	6.30 €
Glaci'ale 75 cl	6.10 €
Culminante 75cl	3.30 €
Point de peur 33cl	3.20 €
Lotus IPA 33cl	3.20 €
Lotus IPA 75cl	6.30 €
Point de peur 75cl	6.30 €
Cuche Ambrée 33 cl	3.20 €
Cuche Session summer 33 cl	3.20 €
Cuche blonde 33 cl	3.20 €
IPA 33 cl	3.20 €
Smach 33 cl	3.20 €
Cuche Ambrée 75 cl	6.50 €
Cuche Session summer 75 cl	6.50 €
Cuche blonde 75 cl	6.50 €
IPA 75 cl	6.50 €
Smach 75 cl	6.50 €
Vin rouge domaine Allemeand 75cl	13.00 €
Vin rosé domaine Allemeand 75cl	13.00 €
<b>ALIMENTATION</b>	
Pâtes 500g	2.40 €
Riz Basmati 500g	4.90 €
Semoule 500g	2.50 €

Couscous blanc 500g	3.50 €
Compote de pomme Bio 850g	5.30 €
Sauce bolognaise 480g	4.50 €
Miel 250g	7.00 €
Miel de montagne 500g	11.00 €
Miel de montagne 1kg	19.50 €
Miel de lavande 500g	11.00 €
Miel de lavande 1kg	19.50 €
Terrine des alpes nature 160g	4.30 €
Terrine des alpes Armagnac 160g	4.30 €
Terrine des alpes Genièvre 160g	4.30 €
Terrine des alpes Poivre vert 160g	4.30 €
Terrine des alpes Caillette de montagne 160g	4.30 €
Terrine canard 160g	4.90 €
Terrine Lapin 160g	4.90 €
Terrine Génépi 160g	4.90 €
Terrine Sanglier au cèpes et bolets 160g	4.90 €
Terrine du Randonneur 160g	4.90 €
Saucisson environ 250G	6.50 €
Terrine ovins	5.90 €
Rillettes Ovins	5.90 €
Boite de 6 œufs	5.40 €
Confiture de Réallon 420g	9.30 €
Sirop de Réallon 250ml	6.10 €
Café torréfié 250g	6.10 €
Thé 250g	6.10 €

### **3) Déclassement d'un chemin rural – lancement de l'enquête public**

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que le chemin rural, sis, n'est plus utilisé par le public.

*(Chemin dont le tracé a disparu...)*

*(Considérant l'offre faite par Monsieur Patry d'acquérir ledit chemin.)*

Compte tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

- **Constate** la désaffectation du chemin rural,
- **Décide** de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;
- **Demande** à Monsieur le maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

#### 4) Divers

##### ➤ SCOT

Laurent MAILLARD nous indique que dans le cadre du SCOT une cartographie devrait vous être proposée en mai 2025 pour affiner le zonage constructible. Une réunion sera programmée

Le SCOT a pris un an de retard donc les PLU pourront être révisés jusqu'à l'été 2029.

Nouvelle méthode de calcul pour l'occupation des sols. Le calendrier de l'occupation des sols reste identique pour 2050 sauf qu'il n'y a plus de pallier intermédiaire.

La loi ZAN n'est pas finalisée.

##### ➤ Plan Communal de Sauvegarde

Document décrivant la procédure à suivre dans le cas de crise visant les habitats et ou la population.

Nous sommes une des dernières communes de l'intercommunalité à ne pas en avoir. Laurent est en train de le finaliser. Une présentation aux conseillers sera faite prochainement.

##### ➤ Voirie / Eau potable

Attente de la subvention pour la voirie des Doutres

Fuite réparée sur l'alimentation du Pigneroux

La PAC va venir vérifier les 3 surpresseurs

Projet d'un compteur de sortie sur réservoir platelongue

- PAC : Aymeric va leur demander une étude préalable pour la rénovation du réseau d'eau potable.

##### ➤ Devis présenté pour équipements complémentaires pour l'employé communal et pour le camping

##### ➤ Travaux isolation phonique prévus à l'automne 2025

La séance est levée à 20h00.

Monsieur Le Maire,  
Daniel BEY

